

1) Présentation

Marie-Lyse BISTUÉ remercie les personnes présentes.

Il est rappelé qu'un seul agent municipal sera l'interlocuteur des correspondants de quartiers. Il s'agit de Madame Marion SAN MARTIN, assistante du Maire et du Directeur Général des Services.

Une seule adresse mail en mairie pour le dépôt des comptes rendus : m-sanmartin@oloron-ste-marie.fr

2) Questions / Réponses

Point 1 : Rue Louis Barthou

a) Une nouvelle habitante demande s'il est possible de déclasser la rue Louis Barthou en voie municipale ?

Elle s'inquiète du devenir de cette rue et s'étonne qu'il faille aller à Pau (beaucoup de boutiques fermées). Or, la desserte par train n'est pas régulière et il y a souvent des retards.

Cette possibilité est prévue par la municipalité. Il convient de trouver un accord avec les services de l'état sur l'aide financière pour ce déclassement.

b) Une habitante s'étonne que le réseau d'eaux usées ne soit pas raccordé aux égouts.

L'ensemble de la rue dispose d'un réseau collectif d'assainissement. Certaines maisons doivent être raccordées sur cette canalisation.

c) Les gardes corps de l'escalier situé rues Dalmais - Louis Barthou au niveau de la boutique Orange ne sont pas aux normes, ce qui peut provoquer des chutes de 2 mètres. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

Les travaux sont à faire réaliser par une entreprise extérieure et ont été commandés.

Monsieur Jacques LESTELLE se projette pour le Centre-Ville en faisant plusieurs propositions :

d) Après revêtement de la chaussée, est-il possible que la vitesse soit limitée à 30km/h et contrôlée par un radar mobile verbalisateur ?

La rue est déjà limitée à 20km/h. Un radar verbalisateur n'est pas de la compétence de la Ville.

e) Concernant l'immeuble Rousseau, est-il possible que la face côté gave ait un bardage en ardoises et la face côté rue soit en « trompe-œil » ?

Le propriétaire peut réaliser ces travaux.

f) Il faut acquérir l'immeuble Rousseau, le mettre aux normes et rechercher des partenaires (commerces, bureaux, ..). Il peut être la locomotive qui fera redémarrer la rue.

Procédure en cours.

g) Proposition de création d'une deuxième passerelle au niveau de la rue Basse (angle Capdau), vers le belvédère, devant le café « Le Loft ».

Cet aménagement a été travaillé dans le plan de référence. Aujourd'hui, la municipalité n'a pas opté, dans son programme pluriannuel, ces travaux de passerelle.

h) Proposition de création d'un escalator au niveau de la caisse d'épargne vers la promenade Bellevue, créant une liaison touristique depuis l'Office du Tourisme par la passerelle vers Ste-Croix.

Le programme pluriannuel d'investissement ne prend pas en compte cet aménagement.

Point 2 : Jardin Public / Remazeilles

a) Madame Geneviève BOURDEU pense qu'il serait intéressant d'ouvrir une voie depuis le Jardin Public vers la rue Rocgrand, ce qui donnerait la possibilité d'aller à la médiathèque par la passerelle.

Dans le projet du bâtiment « Remazeilles », cette liaison piétonne est prise en compte.

b) Certains bancs du Jardin Public ne sont plus fixés au sol. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

Les bancs ont été refixés.

c) Problème au niveau du lave mains des sanitaires. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

Une intervention va être commandée (plombier ou MPS selon difficultés).

Point 3 : Sous-préfecture

Monsieur Jacques LESTELLE propose la création d'un parking souterrain d'environ 150 – 200 places, sous l'esplanade devant la sous-préfecture.

Le programme pluriannuel d'investissement ne prend pas en compte cet aménagement.

Point 4 : Rue de la Poste

Cette rue n'a reçu aucun entretien depuis plusieurs années. Les éléments métalliques (à une extrémité) sont mal positionnés. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

Merci de donner plus de précision aux services techniques de la Ville. Une intervention sera prévue.

Point 5 : Office du Tourisme

Problème au niveau de la boîte aux lettres. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

Merci de donner plus de précision à l'Office du Tourisme qui résoudra le problème.

Point 6 : Remazeilles

- Monsieur Alain BOURLIER a vu dans une ville, un bâtiment identique avec des boutiques (commerces, artisans, ..). Sur ces propos, Monsieur Jacques LESTELLE propose la création d'un espace d'expositions-ventes, sous forme de galeries, ayant pour vocation d'accueillir les métiers de l'artisanat (tissage, bérêts, espadrilles, chocolats, producteurs locaux, ventes aux enchères).

Il vous est possible de rejoindre les ateliers de concertation Remazeilles en mars pour contribuer avec cette idée.

Point 7 : Rue Despourens

Une oloronaise (assistante médicale) demande la création d'un pôle médical, dans le projet de l'immeuble Camus.

La proposition a été relayée au propriétaire de l'immeuble.

Point 8 : La gare

a) Demande d'aménagement de l'espace entre le pont Laclau et la gare. Les trottoirs sont abimés.

Une proposition de réfection des trottoirs a été faite dans le programme bitumage de 2022.

b) La couverture du bâtiment situé à gauche de la gare est à remplacer. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

L'avenir de ce bâtiment devra faire l'objet d'une étude avant de refaire la toiture qui coûte chère (amiante).

c) Le parking contient de multiples nids de poules. Le goudronnage est en très mauvais état. *(Point évoqué par courrier par une personne absente à la réunion).*

Ces travaux font partis du programme bitumage de 2022.

Point 9 : Espace Lauhère

Monsieur Jacques LESTELLE propose, suite au départ de la Croix Rouge, le regroupement de plusieurs associations dans les locaux.

Un travail de concertation autour de la question des locaux associatifs est menée par la Direction Vie de la Cité de la Ville en présence d'Anne BARBET, Patrick NAVARRO et les services techniques. Il est question de conduire une réflexion structurante sur les affectations de lieux qui se libèrent : travaux à faire, remise aux normes, pour qui, où, .. etc. Il est difficile de répondre dans l'immédiat. Ce travail va prendre un peu de temps.

Point 10 : Place Mendioudou

Monsieur Jacques LESTELLE propose le réaménagement de la place pour faciliter l'accès à la confluence et la médiathèque.

Un projet a été réalisé. Le programme pluriannuel d'investissement ne l'a pas prise en compte.

Point 11 : Carrefour Market

Certains clients du Carrefour Market disent avoir peur des chiens présents devant le magasin.

Dans son arrêté général du 07/08/2020 portant sur les prescriptions particulières, la ville a réglementé la circulation et la divagation des chiens et des chats. Ce texte permet au Maire d'engager l'action de la Police Municipale, afin qu'il soit respecté et faire cesser toute infraction. Toutefois, cette action peut uniquement être engagée qu'à partir du moment où les faits se déroulent sur le domaine public. Malheureusement, le parking et les cheminements à proximité du magasin « Carrefour Market » n'en relève pas, puisqu'il s'agit d'un périmètre privé. Seuls les propriétaires peuvent intervenir.

Point 12: Rue Alfred de Vigny

Une personne signale que les voitures arrivant de la rue Alfred de Vigny et allant vers le parking de Carrefour Market doivent couper le trottoir (au niveau de la terrasse du Vigny). Si les voitures roulent trop vite et serrent trop sur leur droite, les piétons peuvent se sentir menacés. Il serait bon que les voitures ralentissent et passent plus au large. Est-il possible que la Ville mette un dispositif dans ce but (panneau, plot ou autre) au niveau du trottoir ?

Une borne a été mise en place.

Point 13 : Avenue Sadi Carnot

Les passages piétons qui se trouvent aux deux extrémités du pont Sainte Claire sont dangereux car mal éclairés.

Les passages piétons vont être repeints afin de leur donner un contraste supplémentaire. L'éclairage des passages piétons fait aujourd'hui l'objet d'une première tranche en expérimentation. Par la suite, si les essais s'avèrent concluants, nous développerons leur mise en lumière à l'ensemble des passages piétons sensibles.

Point 14 : Concerne tout le quartier

Plusieurs endroits n'ont pas la fibre.

Cette compétence relève du Département. En effet, c'est le Département qui gère le déploiement de la fibre.

3) Informations :

Jean-Maurice CABANNES annonce qu'il faudra 1 an pour terminer les travaux de la Rue Louis Barthou.

Marie-Lyse BISTUÉ souhaite que cette rue centrale devienne un lieu de vie.

Marie-Lyse BISTUÉ donne plusieurs indications sur Remazeilles, bâtiment central de la Ville. Un architecte travaille sur des projets et a fait plusieurs propositions.

Elle souhaite la participation de tous les citoyens pour préparer l'avenir de cet immeuble.

La Ville n'envisage pas l'achat du bâtiment de la Caisse d'Épargne dont plusieurs travaux importants sont à faire. Madame Geneviève BOURDEU avoue qu'il serait dommage que ce bâtiment de qualité ne soit pas acheté par la Ville. Elle donne l'exemple de la Banque de France, que la Ville avait laissé échapper.

À la demande des habitants concernant les travaux des passerelles près de la médiathèque, la Mairie signale que la passerelle Baraban sera normalement mise en circulation mi-décembre et la passerelle côté rue Rocgrand, mi-janvier.

Madame Geneviève BOURDEU et Monsieur Jacky LECOURT demandent pour la prochaine réunion le prêt d'un micro portable et que les personnes qui prennent la parole se lèvent.

Cette première réunion s'est tenue dans un esprit cordial et serein. Les dialogues étaient aimables et attentifs.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 22 février 2022 à 20h00 à la salle du Bel Automne